

Service Santé Environnement / Défense Sécurité

Affaire suivie par : Jean-Marc ARMBRUSTER
Courriel : jean-marc.armbruster@ars.sante.fr

Téléphone : 01 49 81 87 74

V/Réf : -

N/Réf : JMA_EDCH2024_6_BILANS 2023

PJ : rapport + infofactures

Créteil, le **11 OCT. 2024**

**Mesdames, Messieurs les Maires
du département du Val-de-Marne**

Objet : Rapport annuel sur la qualité de l'eau et infofactures – Année 2023

Mesdames, Messieurs les Maires,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le rapport annuel élaboré par mes services sur la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine (EDCH) distribuée au sein de votre commune, fondé sur les résultats du contrôle sanitaire effectué au cours de l'année 2023.

Ce bilan fait apparaître une EDCH de bonne qualité, conforme aux normes en vigueur.

Pour les communes de 3 500 habitants et plus, conformément à l'article D. 1321-104 du Code de la santé publique, ce document doit être publié au recueil des actes administratifs conformément à l'article R. 2121-10 du Code général des collectivités territoriales.

Toujours dans le cadre de cet article, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, pour information, le document dit "infolacture 2023", qui sera porté à la connaissance de chaque abonné de votre commune par le distributeur d'eau, à l'occasion d'une facturation.

Je vous rappelle que toutes les données relatives à la qualité de l'EDCH doivent être tenues à la disposition du public.

Le service Santé Environnement Défense et Sécurité reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, mes salutations distinguées.

 Le Directeur de la Délégation
départementale du Val-de-Marne,
Agence régionale de santé Ile-de-France
Le délégué départemental adjoint du Val-de-Marne


Dr. Galthieu BOUSSARIE